



LISTE PROPOSÉE DES DOMAINES DE SPECIALISATION ET SPECIALITES PARTICULIERES POUR LES CENTRES COLLABORATEURS DE L'OMSA

Le rôle des Centres collaborateurs de l'OMSA est ancré dans le mandat fondateur de l'OMSA¹ et dans son septième plan stratégique (2021–2025)².

1. Gestion de la santé animale

L'OMSA a pour mission de réunir, d'analyser et de diffuser toutes les informations scientifiques pertinentes, en particulier concernant les méthodes de lutte contre les maladies animales, et de fournir une expertise pour le contrôle des maladies animales, zoonoses incluses, ainsi que des menaces sanitaires à l'interface animaux–humains–écosystèmes, en suivant une approche Une seule santé. Ce thème recouvre principalement, mais non exclusivement, des questions en lien avec les sections 2 et 4 des *Codes terrestre et aquatique*, ainsi qu'avec la Partie 3 du *Manuel terrestre* et la Partie 2 du *Manuel aquatique*, respectivement. Ce thème a pour but d'aider l'OMSA et ses Membres à remplir les missions fondamentales de l'Organisation.

- Prévention des maladies, évaluation du risque, alerte précoce et préparation
- Espèces concernées (par exemple, mollusques, abeilles, camélidés)
- Biosécurité et prévention des maladies animales dans la chaîne de valeur
- Maladies animales émergentes (détection précoce, alerte et réponse)
- Urgences zoosanitaires
- Zoonoses
- Épidémiologie, modélisation, surveillance
- Conséquences sociales et économiques des maladies animales
- Réduction des menaces biologiques
- Impact du changement climatique sur la santé animale

2. Production animale

Le mandat fondateur de l'OMSA a évolué pour s'adapter aux besoins de ses Membres ; il comprend désormais la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale en phase de production animale et l'élaboration de normes et de lignes directrices relatives au bien-être animal reposant sur une méthode scientifiquement fondée, ainsi que la promotion de l'application de ces normes. Ce thème correspond à ce mandat et plus spécifiquement à la section 7 des *Codes terrestre et aquatique* relative au bien-être animal et aux dispositions pertinentes en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des aliments pour animaux contenues dans la section 6 sur la santé publique vétérinaire du *Code terrestre* et dans le chapitre 4.9 du *Code aquatique*.

- Bien-être animal
- Sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production
- Production animale durable (y compris les systèmes intégrés de gestion de la santé)
- Sécurité sanitaire des aliments pour animaux.
- Changement climatique et impacts

3. Expertise de laboratoire

Ce thème recouvre des questions liées à la gestion et au fonctionnement des laboratoires vétérinaires de diagnostic. Il se réfère pour l'essentiel aux dispositions contenues dans les chapitres 1.1.1 à 1.1.7, et 2.1.2, du *Manuel terrestre*, ainsi qu'aux chapitres 1.1.1 et 1.1.2 du *Manuel aquatique*. Au-delà de l'application des normes de l'OMSA, ce thème devrait aider l'OMSA et ses Membres à suivre les recommandations des deux premières conférences internationales sur la réduction des menaces biologiques tout en contribuant au septième plan stratégique de l'OMSA et aux exigences imposées par l'évolution des nouvelles technologies.

1 <https://www.woah.org/fr/qui-nous-sommes/structure/cadre/>

2 <https://www.woah.org/fr/document/seventh-strategic-plan/>

- Gestion du risque biologique
- Systèmes de gestion de la qualité
- Biobanque et collections de référence
- Génomique et bio-informatique
- Technologie des systèmes d'information au laboratoire
- Validation des méthodes de laboratoire.
- Mise au point et application de technologies innovantes

4. Formation initiale et continue

L'un des mandats fondateurs de l'OMSA est d'améliorer le cadre légal, les compétences et les ressources des Services vétérinaires nationaux et plus particulièrement de leurs composantes en tant que bien public mondial. Ce thème recouvre les connaissances et les compétences vétérinaires de nature scientifique et technique dont doivent faire preuve les vétérinaires, les responsables de la santé animale et les para-professionnels vétérinaires pour mettre en œuvre les normes de l'OMSA. Ce thème correspond surtout (mais pas exclusivement) aux dispositions contenues dans la section 3 des *Codes terrestre et aquatique*. Il a également pour objet d'aider l'OMSA et ses Membres à assurer le suivi des recommandations des conférences internationales sur l'enseignement de la médecine vétérinaire.

- Formation initiale vétérinaire (et enseignement post-doctoral)
- Spécialisation et enseignement post-doctoral (dans les domaines scientifique et technique)
- Expertise de laboratoire ou épidémiologique dans le domaine des maladies infectieuses
- Renforcement des capacités des Services vétérinaires ou des Services chargés de la santé des animaux aquatiques.

5. Produits vétérinaires

Ce thème correspond aux chapitres 1.1.8 à 1.1.10 ainsi qu'à la plupart des recommandations spécifiques énoncées dans la partie 2 du *Manuel terrestre*. Il est considéré que les avancées réalisées en matière de vaccins, de diagnostic et de mise au point de nouveaux médicaments contribuent aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre la résistance aux agents antimicrobiens. S'agissant de la résistance aux agents antimicrobiens, ce thème correspond également aux chapitres 6.1 à 6.4 du *Code aquatique*, aux chapitres 6.6 à 6.10 du *Code terrestre* et au chapitre 2.1.1 du *Manuel terrestre*.

- Vaccins, diagnostics et médicaments
- Gestion de la résistance aux antimicrobiens
- Solutions de substitution aux antimicrobiens
- Nouvelles technologies.

6. Santé de la faune sauvage et biodiversité

La faune sauvage joue un rôle essentiel dans le maintien d'écosystèmes sains et fonctionnels et contribue de ce fait à la préservation de la biodiversité. La faune sauvage constitue une ressource et contribue aux moyens de subsistance en générant des revenus, par le biais du tourisme ou en tant que source d'aliments. Autre aspect important, la faune sauvage participe au bien-être humain, les interactions avec les animaux sauvages contribuant à l'éducation, à la santé physique et mentale, aux valeurs sociales, à la culture et à la spiritualité de l'humanité. Ce thème a pour objectif de traiter les questions de santé animale (animaux aquatiques et terrestres) en lien avec la faune sauvage, la biodiversité et les risques émergents.

- Menaces pour la santé des animaux d'élevage ou de la faune sauvage et biodiversité
- Impact du changement climatique sur la faune sauvage
- Epidémiologie de la faune sauvage, modélisation et surveillance
- Maladies transfrontières à l'interface entre l'écosystème, l'homme et l'animal
- Facteurs favorables aux risques émergents
- Rôle de la faune sauvage dans les épidémies affectant les animaux d'élevage et les hommes, et dans l'émergence de maladies à l'interface homme-animal